



Wallonie

**Commune de BERLOZ****URBANISME****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est HELLA BATI CONFORT SPRL dont les bureaux se trouvent rue Octave Chabot 23 à 4357 Hanefte.

Le terrain concerné est situé rue Alphonse Thomas 26 à Corswarem, cadastrée 3<sup>ème</sup> division, section B, n°222B.

Le projet consiste à placer un isolant extérieur à la façade avant de l'habitation et un perron d'entrée de 4 marches en trottoir et présente les caractéristiques suivantes ; dérogation aux normes d'urbanisme du Guide Régional d'Urbanisme, article 415/16, par. 1, 2°, au droit d'un obstacle dont la longueur ne dépasse pas 50 centimètres, la largeur minimale peut être réduite à 1,2 mètre pour autant qu'aucun autre obstacle ne soit présent à moins de 1,5 mètre.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.12 et 40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz

- les jours ouvrables de 8h à 14h30 ;
- les jeudis jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Fauchet, téléphone : 019/33.99.86 - courriel : [jocelyne.fauchet@berloz.be](mailto:jocelyne.fauchet@berloz.be)

**L'enquête publique est ouverte le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 et clôturée le mercredi 15 juillet 2020.**

- Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz,
  - par télécopie au numéro : 019/33.99.88,
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be),
  - remises à la maison communale contre récépissé.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « enquête publique d'urbanisme HELLA ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Fauchet ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz, le mercredi 15 juillet 2020 à 14h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Fauchet, dont le bureau se trouve rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.